

Conseil municipal de Sèvremoine

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 28 MARS 2019

Nombre de membres du conseil municipal : 151

Nombre de conseillers municipaux présents : 82

Date de la convocation : 22 mars 2019

Date d'affichage de la délibération : 16 avril 2019

Délibération n° : DELIB-2019-062-PLU de Beaupréau en Mauges – Avis sur le projet d'arrêt

Matière : 2.1.4

**Le jeudi vingt-huit mars deux mille dix-neuf, à 20 h 00, le conseil municipal de Sèvremoine s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à Roussay, salle des fêtes (ex salle des loisirs), sous la présidence de Didier Huchon, maire.**

**Conseillers municipaux présents :** (82) Alain Arial, Marie-Bernadette Audouin, Philippe Bacle, Claire Baubry, Marion Berthommier, Dominique Besnier, Marc Biélin, Daniel Billaud, Philippe Blanchard, Gilles Blanchard, Dominique Bocheau, Jérôme Boidron, Sylvie Boissinot, Catherine Brin, Christophe Caillaud, Richard Cesbron, Julien Chambaraud, Mathieu Chevalier, Cyrille Chiron, Rita Chiron, Eric Chouteau, Jean-Paul Chupin, Paul Clémenceau, Maryse Coutolleau, Jacques Deveau, Pierre Devèche, Christelle Dupuis, Alain Essolito, Jean-Marie Frouin, Philippe Gaborieau, Franck Gaddi, Geneviève Gaillard, Stéphane Gandon, Roland Gerfault, Thomas Goba, Claudine Gossart, Chantal Gourdon, Rebecca Graveleau, Florence Grimaud, Yohan Guédon, Philippe Guicheteau, Sabrina Guimbretière, Muriel Harrault, Rachel Hérault, Didier Huchon, Christophe Huet, Serge Hulin, Patricia Kieffer, Colette Landreau, Hervé Launeau, Nathalie Leroux, Marie-Annette Lévêque, Paul Manceau, Yves Marquis, Jean-Louis Martin, Benoît Martin, Sébastien Mazan, Allain Merlaud, Michel Merle, Marielle Michenaud, Chantal Moreau, Jean-Michel Pasquier, Nadia Pellerin, Alain Pensivy, Géraldine Piétin, Dominique Pohu, Marie-Line Poiron, Florence Poupin, Jacky Quesnel, Bérangère Ripoché, Michel Rousseau, Christian Rousselot, Sylvain Rousteau, Jacques Roy, Denis Sourice, Murielle Suzenet, Jean-Michel Taillé, Jean-Luc Tilleau, Marie-Isabelle Troispoits, Gérard Vibert, Denis Vincent, Isabel Volant,.

**Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote :** (56) Laurence Adrien-Bigeon, Véronique Antunes-Baptista, Isabelle Bouron, Jean-Luc Brégeon, Emmanuel Bretaudeau, Solène Burgos, Eloïse Charrier, Yoann Chauvat, André Chouteau, Sandrine Clément, Etienne Coutolleau, Thierry Défontaine, Thierry Derzon, Emilie Douillard, Anthony Drouet, Franck Dugas, Vanessa Fortin, Anthony Foulonneau, Valérie Fouquet, Soizic Frouin, Julie Gaboriau, Cassandra Gaborit, Nathalie Griffon, Hervé Griffon, Aurélie Groiseleau, Nathalie Grolleau, Loïc Humeau, Hélène Landron, André Léauté, Sandrine Lebon, Matthieu Leray, Béatrice Lucas, Béatrice Mallard, Véronique Marin, Clarisse Martin, Mickaël Mégrier, Simon Merceron, Isabelle Mériaux, Geneviève Morillon, Anthony Morin, Virginie Neau, Lydie Papin, Marie-Pierre Pérez, Freddy Radigois, Marie-Odile Ransou, Aurélie Raulais, Michel Ripoché, Lydie Rouxel, Geordie Siret, Lydia Sourisseau, Jean-Luc Suteau, Corinne Texier, Marie Viaud, Marc Vignerou, Laurent Vignerou, Sophie Vrain.

**Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote :** (13)

Absents	Délégation de vote à
Magali Beillevaire	Jean-Luc Tilleau
Georges Brunetière	Franck Gaddi
Rémy Clochard	Chantal Gourdon
Cécile Fleurance	Christophe Caillaud
Jean-René Fonteneau	Sabrina Guimbretière
Pierre-Marie Grimaud	Philippe Blanchard
Nicole Guinaudeau	Claudine Gossart
Andrée Huchon	Michel Merle
Joël Landreau	Roland Gerfault
Joël Praud	Christian Rousselot
Christelle Raveleau	Catherine Brin
Julie Ripoché	Hervé Launeau
Jessica Vilhem	Colette Landreau

Secrétaire de séance : Alain Essolito

## **DELIB-2019-062**

### **PLU de Beaupréau en Mauges – Avis sur le projet d'arrêt**

Par délibération en date du 18 décembre 2018, le conseil municipal de Beaupréau en Mauges a arrêté le Projet de Plan local d'Urbanisme (PLU).

Ce Territoire dépend, comme Sèvremoine du SCoT du Pays des Mauges.

Le projet d'Aménagement et de Développement durables du PLU de Beaupréau en Mauges repose sur 3 axes :

- Axe 1 : L'organisation du développement : structuration du territoire
- Axe 2 : Les objectifs économiques et résidentiels
  - Objectifs économiques hors commerce et agriculture
  - Objectifs pour le commerce
  - Objectifs pour l'agriculture
  - Objectifs résidentiels
- Axe 3 : L'armature environnementale du territoire
  - Trame verte et bleue
  - Mise en valeur du paysage et du patrimoine
  - Gestion des ressources
  - Prise en compte des risques et nuisances
  - Maitrise de l'énergie et mise en œuvre du plan climat

Le projet de Plan local d'Urbanisme Beaupréau en Mauges présente plusieurs points de convergence ou d'intérêt avec le projet de Sèvremoine :

#### **Organisation du territoire**

Le territoire est structuré en pôles : le pôle principal de Beaupréau - St-Pierre Montlimart – Montrevault, 2 pôles secondaires (Jallais et Gesté-Villedieu la Blouère) et 7 Polarités locales de proximité (La Chapelle-du-Genêt, St-Philbert-en-Mauges, Andrezé, La Jubaudière, La Poitevinière, Notre-Dame-des-Mauges, Le Pin-en-Mauges).

Cette structuration du territoire s'appuie sur un fonctionnement en réseau et un travail sur les mobilités : Pôle multimodal à Beaupréau et OAP thématique « Prise en compte des mobilités douces », par exemple.

#### **Economie**

Les parcs d'activités sont structurés selon leur envergure et l'accent est mis sur l'aménagement des parcs (Plans d'aménagements, attention portée aux lisières, écoute des besoins des entreprises). Par ailleurs, le PLU de Beaupréau en Mauges prend en compte le développement du Parc d'activités de Val de Moine, ce qui conduit à une redéfinition à la baisse des capacités d'accueil du Parc d'activités du Landreau de Villedieu la Blouère.

Concernant le Commerce, le maintien de l'activité commerciale et des services au sein des bourgs est encouragé et une zone préférentielle d'implantation des commerces de grandes et moyennes surfaces est prévue pour Anjou Actiparc Centre Mauges.

Les objectifs pour l'agriculture, qui représente 10% des emplois du territoire, sont les suivants :

- diversification des activités : agrotourisme, biomasse, circuits courts...
- protection et préservation des espaces agricoles, notamment par la limitation des extensions urbaines
- valorisation des énergies renouvelables sur les terrains incultes ou sans intérêts écologiques

**Réduction de consommation foncière** avec le principe de renouvellement urbain et de densification de l'enveloppe urbaine.

Les densités urbaines affichées sont les densités recommandées par le SCoT :

- 25 lgt/ha sur les Polarités principales
- 20 lgt/ha sur les Polarités secondaires.
- 17 lgt/ha sur les Polarités locales de proximité.

#### **Habitat**

Le Scénario démographique retenu prévoit l'accueil de plus de 2700 habitants à échéance du PLU, soit un objectif de 1560 logements neufs sur 13 ans (120/an). Cette durée de 13 ans tient compte de la durée d'élaboration du PLU.

Le PLU se fixe un objectif de 35% des nouveaux logements dans les enveloppes urbaines, tout en indiquant que le potentiel théorique est de 80% des nouveaux logements.  
Beaupréau en mauges souhaite assurer les conditions d'un parcours résidentiels complet au sein de la commune nouvelle et vise par ailleurs la construction de 10 à 15% de logements locatifs sociaux

#### **Armature environnementale du territoire**

La valorisation et la prise en compte de la Trame Verte et Bleu sont délinées à travers, notamment, la reconnaissance de la vallée de l'Evre comme un axe patrimonial, naturel et fédérateur. Beaupréau en Mauges travaille, en coordination avec les territoires voisins, à la mise en réseau des chemins de randonnée. Le PLU prévoit enfin une OAP Trame bocagère qui réglemente les usages des haies en fonction de leur classification.

Cette armature environnementale est aussi envisagée à travers la mise en valeur du paysage et du patrimoine :

- Révélation du patrimoine archéologique, historique et vernaculaire
- Travail avec les associations locales
- Le Cœur historique de Beaupréau vu comme un tremplin pour révéler le patrimoine des autres communes déléguées
- Création, à nouveau, des liens entre les sentiers de randonnée
- Protection du petit patrimoine (lavoirs, murs, calvaire) et les parcs et jardins

#### **Deux éléments du PLU'S révèlent plus particulièrement le lien entre la Commune de Beaupréau en mauges et Sèvremoine**

- **La prise en compte du développement du Parc d'activités de Val de Moine** qui conduit à une redéfinition à la baisse des capacités d'accueil du Parc d'activités du Landreau.
- **La prévision d'une liaison douce entre Villedieu la Blouère et St-Germain-sur-moine** (Val de Moine) qui répond à celle prévue dans le PLU'S

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vu les articles L. 153 17 du code de l'urbanisme,

Par vote à scrutin secret :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
95	88	3	4

EMET un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme de Beaupréau en Mauges.

Copie certifiée conforme au registre dûment signé.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture le

Pour le maire et par délégation :

19 AVR. 2019

Signé par : Anne  
PITHON  
Date : 18/04/2019  
Qualité : DGS Commune  
Sèvremoine

Le Maire



Anne Pithon  
Directrice générale des services

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du maire ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.*

